



Information sur le projet

Résultats de la séance du 23 mai 2019 de l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 »

« Formation professionnelle 2030 » est une initiative portée par les partenaires de la formation professionnelle, qui anticipe les changements sur le marché du travail et dans la société et prépare la formation professionnelle à relever les défis de l'avenir. En mai 2019, l'organe de pilotage a approuvé de nouveaux projets.

Sur la base des lignes d'action de l'initiative « Formation professionnelle 2030 » définies conjointement, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail mettent à présent en œuvre des mesures concrètes. Lors de sa séance du 23 mai 2019, l'organe de pilotage a approuvé le lancement des nouveaux projets suivants :

- Contrat d'apprentissage pour adultes
- Offres de formation professionnelle initiale adaptées aux adultes
- Coûts directs de la formation – adaptation de l'accord sur les écoles professionnelles (AEPr)
- Coûts indirects de la formation – bourses et prêts cantonaux
- Instruments cantonaux pour la prise en compte des acquis

Les informations relatives aux projets seront publiées ces prochains jours sur le site <https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/>.

En ce qui concerne le projet [« Accélération de la collaboration lors du développement des professions »](#), l'organe de pilotage a validé le franchissement de la première étape « Évaluation des expériences collectées et exemples de bonnes pratiques ».

Le thème [« Optimisation de la gouvernance »](#) sera traité lors du prochain sommet national de la formation professionnelle, en juin 2019.

Lors de la [Journée des partenaires de la formation professionnelle](#) du 8 mai 2019, l'organe de pilotage a présenté un tour d'horizon de l'initiative « Formation professionnelle 2030 ». Les partenaires réunis ont ensuite poursuivi leurs échanges dans six ateliers sur les thèmes « Digitalinform.swiss », « Intensification des activités d'information et de conseil tout au long du parcours de formation et de la vie professionnelle », « Exigences envers les partenaires concernant le renforcement de la collaboration dans la formation professionnelle », « Accès à la formation professionnelle des personnes avec handicap », « Prise en compte des acquis de l'expérience chez les adultes » et « Modèles pour la flexibilisation de la formation professionnelle initiale ».

Contact et informations complémentaires

www.sbf.admin.ch/bb2030

www.formationprofessionnelle2030.ch